

Manual Handling



STANDARD



Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Exigences	3
3	Équipement de protection individuelle.....	3
4	Évaluation des risques et planification	4
5	Formation	4
6	Surveillance et révision	4
7	Informations sur les modifications.....	5

© Ericsson AB 2012

Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont la propriété d'Ericsson et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Ericsson se dégage de toute responsabilité liée à des inexactitudes factuelles ou à des erreurs typographiques.



1 Introduction

Cette norme décrit les exigences minimales relatives à la manutention (par ex. levage, abaissement, poussée, traction, port, détention) de marchandises.

2 Exigences

Les exigences suivantes devront être respectées lors des tâches de manutention :

- les employés présentant des affections connues, qu'elles soient physiques ou autres, ne seront pas autorisés à effectuer des activités de manutention ;
- les activités de levage ne devront pas exposer l'employé ou un tiers à des risques ;
- le poids de la charge devra être connu avant le levage ;
- un équipement mécanique de manutention devra être utilisé en fonction des besoins par une personne autorisée et formée à l'utilisation de cet équipement ; et
- toute personne nécessitant de manipuler des charges devra recevoir une formation appropriée sur la manutention.

3 Équipement de protection individuelle

Le port d'un équipement de protection individuelle est obligatoire pour le travail :

- gants de qualité correcte (par ex. en tenant compte de la dextérité et de la résistance aux coupures) en cas de risque de coupure des mains ;
- chaussures de protection ; et



- vêtements adaptés qui ne gênent pas la manutention en toute sécurité (par ex. il faut éviter les vêtements amples qui peuvent s'accrocher pendant le levage.)

4 Évaluation des risques et planification

L'évaluation des risques devra inclure des facteurs tels que :

- la fréquence, la durée et le type de manutention
- la capacité de la personne à effectuer un effort physique prolongé. Il s'agit notamment des réserves d'énergie disponibles, de l'aptitude physique de l'employé et de la charge de travail relative (c'est-à-dire la proportion de la capacité physique de l'employé concernée par la tâche.)

Les activités de maîtrise des risques devront inclure des facteurs visant à réduire :

- la distance de transport des charges lourdes ;
- le transport de charges lourdes à une hauteur supérieure aux épaules, inférieure à mi-cuisse ou présentant une portée étendue ;
- la manœuvre de charges lourdes avec précision ; et
- des mouvements continus et répétitifs.

5 Formation

La formation sur la manutention devra permettre aux employés de reconnaître les risques et de déterminer la meilleure façon de réaliser les tâches.

6 Surveillance et révision

Le respect de cette norme devra faire l'objet d'une surveillance en examinant et en consignait :

- les statistiques sur les incidents ;
- les dossiers de déclaration de sinistre ;
- la formation ; et



- l'évaluation de l'efficacité des mesures de contrôle ou des solutions.

7 Informations sur les modifications

Révision	Description
A	Publication initiale